



E D G E P O I N T

Portefeuille De Revenu Mensuel Edgepoint

États financiers

Pour la période close le 30 juin 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 24 août 2022



Norman Tang
Chef des finances
Le 24 août 2022

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (*Règlement 81-106*), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

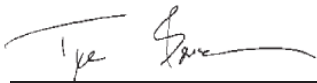
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021

	2022	2021 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 6)	333 188 \$	154 424 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 698	3 063
Montants à recevoir pour les parts souscrites	3 098	3 762
Intérêts et autres débiteurs	2 464	1 053
Total des actifs	349 448 \$	162 302 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	1 250 \$	3 525 \$
Montants à payer pour les parts rachetées	484	343
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 8)	388	—
Total des passifs	2 122	3 868
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	347 326 \$	158 434 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	49 573 \$	21 634 \$
Série A(N)	26 257	10 223
Série F	193 336	87 313
Série F(N)	73 704	38 830
Série I	4 456	434
Nombre de parts en circulation		
Série A	5 379 604	2 159 540
Série A(N)	2 850 003	1 020 708
Série F	20 965 934	8 711 511
Série F(N)	7 992 574	3 874 292
Série I	483 026	43 246
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,22 \$	10,02 \$
Série A(N)	9,21	10,02
Série F	9,22	10,02
Série F(N)	9,22	10,02
Série I	9,22	10,03

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

État du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Période close le 30 juin 2022

	2022
Produits	
Intérêts aux fins des distributions	4 022 \$
Profit de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	35
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(874)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	108
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(21 667)
Total des produits (de la perte)	(18 376)
Charges	
Frais de gestion (note 4)	302 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	102
Frais de comptabilité	22
Droits de garde	5
Droits de dépôt	5
Honoraires d'audit	1
Communications aux porteurs de parts	1
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	44
Total des charges	460
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(18 836) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	(2 668) \$
Série A(N)	(1 324)
Série F	(10 734)
Série F(N)	(4 011)
Série I	(99)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	(0,68) \$
Série A(N)	(0,66)
Série F	(0,65)
Série F(N)	(0,65)
Série I	(0,44)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

*États de l'évolution de l'actif net attribuable aux
porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2022*

	Série A 2022	Série A(N) 2022	Série F 2022	Série F(N) 2022	Série I 2022	Total 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	21 634 \$	10 223 \$	87 313 \$	38 830 \$	434 \$	158 434 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 668)	(1 324)	(10 734)	(4 011)	(99)	(18 836)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	36 011	21 237	146 872	50 418	4 137	258 675
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	332	183	1 634	431	29	2 609
Rachat de parts rachetables						
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(358)	(190)	(1 978)	(745)	(29)	(3 300)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 939	16 034	106 023	34 874	4 022	188 892
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	49 573 \$	26 257 \$	193 336 \$	73 704 \$	4 456 \$	347 326 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	2 159 540	1 020 708	8 711 511	3 874 292	43 246	
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 780 891	2 235 004	15 410 930	5 297 437	441 454	
Rachat de parts rachetables	(560 827)	(405 709)	(3 156 507)	(1 179 155)	(1 674)	
Solde à la clôture de la période	5 379 604	2 850 003	20 965 934	7 992 574	483 026	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau des flux de trésorerie (non audité) (en milliers)
Période close le 30 juin 2022

	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	450 \$
Ajustements liés à ce qui suit :	
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements	(28)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(165)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 053)
Achats de placements	(152 020)
Produit de la vente de placements	1 314
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(151 503) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(32) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	155 778
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 181)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	154 565 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 062 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 063 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :	
Fonds en banque	1 064 \$
Placements à court terme	1 999
	3 063 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	316 \$
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.	

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Valeur nominale				
(en \$)				
Titres à revenu fixe				
12 150 000	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} juin 2030	11 027	10 501	3,02 %
13 000 000	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} décembre 2030	10 932	10 408	3,00 %
11 200 000	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} décembre 2031	10 523	9 642	2,78 %
9 000 000	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 4, remboursable, 3,235 %, 2 mars 2023	8 947	8 934	2,57 %
9 000 000	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,600 %, 29 avril 2025	9 000	8 881	2,56 %
7 925 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025	8 308	7 738	2,23 %
8 443 000	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2031	8 147	7 319	2,11 %
7 500 000	Bell Canada Inc., remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	7 591	7 030	2,02 %
7 645 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	7 429	6 895	1,99 %
5 600 000	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 1 ^{er} juin 2037	7 255	6 750	1,94 %
7 000 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	7 109	6 578	1,89 %
6 000 000	Brookfield Asset Management Inc., remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026	6 482	6 031	1,74 %
5 400 000	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	6 421	5 985	1,72 %
6 350 000	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,239 %, 14 mai 2025	6 354	5 985	1,72 %
6 485 000	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	6 558	5 972	1,72 %
6 045 000	TELUS Corporation, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	6 342	5 879	1,69 %
6 500 000	Gouvernement du Canada, série N597, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	5 764	5 828	1,68 %
5 800 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,226 %, 24 juillet 2024	5 979	5 724	1,65 %
6 434 000	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	6 176	5 618	1,62 %
5 800 000	Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	6 010	5 477	1,58 %
5 400 000	Dollarama Inc., remboursable, 3,550 %, 6 novembre 2023	5 506	5 360	1,54 %
5 500 000	Sienna Senior Living Inc., série A, remboursable, 3,109 %, 4 novembre 2024	5 651	5 289	1,52 %
5 350 000	Apple Inc., remboursable, 2,513 %, 19 août 2024	5 392	5 218	1,50 %
5 000 000	BMW Canada Inc., série V, 0,990 %, 14 janvier 2025	4 843	4 601	1,32 %
4 420 000	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,600 %, 2 juin 2025	4 623	4 313	1,24 %
3 600 000	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	4 597	4 249	1,22 %
4 300 000	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 février 2025	4 300	4 078	1,17 %
4 170 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,460 %, 13 novembre 2024	4 290	4 044	1,16 %
4 000 000	Location de camions Penske Canada Inc., remboursable, 2,700 %, 30 septembre 2024	3 975	3 845	1,11 %
3 925 000	McDonald's Corporation, remboursable, 3,125 %, 4 mars 2025	4 064	3 824	1,10 %
4 100 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique limitée, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	4 144	3 669	1,06 %
3 000 000	BAT International Finance, PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	3 788	3 665	1,06 %
3 500 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, remboursable, 3,918 %, 10 juin 2024	3 660	3 478	1,00 %
3 500 000	Bank of America Corporation, variable, remboursable, 2,932 %, 25 avril 2025	3 543	3 407	0,98 %
3 500 000	Hydro One Inc., remboursable, 2,770 %, 24 février 2026	3 495	3 347	0,96 %
2 400 000	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	3 129	3 054	0,88 %
3 847 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	3 701	2 997	0,86 %
2 985 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 4,461 %, 3 octobre 2023	3 134	2 996	0,86 %
3 000 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,005 %, 30 mai 2023	2 981	2 982	0,86 %
3 000 000	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 3, remboursable, 3,873 %, 30 novembre 2023	3 106	2 980	0,86 %
3 240 000	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 209	2 927	0,84 %
3 000 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série J, remboursable, 3,546 %, 10 janvier 2025	3 124	2 919	0,84 %
2 904 000	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	3 054	2 838	0,82 %
3 000 000	Enbridge Inc., remboursable, 2,440 %, 2 juin 2025	3 027	2 831	0,82 %
2 800 000	Vesta Energy Corporation, remboursable, 10,000 %, 15 octobre 2025	2 766	2 756	0,79 %
2 835 000	Bell Canada Inc., remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	2 960	2 738	0,79 %
2 760 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,742 %, 08 mai 2023	2 739	2 724	0,78 %
2 200 000	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	2 900	2 635	0,76 %
2 500 000	TELUS Corporation, remboursable, 3,750 %, 17 janvier 2025	2 605	2 459	0,71 %
2 500 000	Intact Corporation financière, remboursable, 3,691 %, 24 mars 2025	2 617	2 456	0,71 %
2 500 000	Bruce Power Limited Partnership, remboursable, 3,969 %, 23 juin 2026	2 593	2 455	0,71 %
2 500 000	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	2 610	2 438	0,70 %
2 490 000	PepsiCo Inc., remboursable, 2,150 %, 6 mai 2024	2 526	2 420	0,70 %
2 500 000	Banque Manuvie du Canada, 2,378 %, 19 novembre 2024	2 527	2 394	0,69 %
2 500 000	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	2 537	2 348	0,68 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
2 460 000	Intact Corporation financière, 1,207 %, 21 mai 2024	2 438	2 330	0,67 %
2 300 000	Brookfield Asset Management Inc., remboursable, 5,040 %, 8 mars 2024	2 440	2 322	0,67 %
2 360 000	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,056 %, 26 juillet 2024	2 414	2 300	0,66 %
2 145 000	The Walt Disney Company, 2,758 %, 7 octobre 2024	2 208	2 084	0,60 %
2 300 000	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, remboursable, 2,539 % 7 décembre 2026	2 300	2 080	0,60 %
2 110 000	Wells Fargo & Company, remboursable, 3,184 %, 8 février 2024	2 180	2 070	0,60 %
1 650 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	2 092	2 068	0,60 %
2 095 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,215 %, 22 juillet 2024	2 164	2 046	0,59 %
2 000 000	Shawcor Limited, remboursable, 9,000 %, 10 décembre 2026	2 020	2 026	0,58 %
2 000 000	Bank of America Corporation, variable, remboursable, 3,301 % 24 avril 2024	1 994	1 988	0,57 %
2 000 000	Wells Fargo & Company, 2,509 %, 27 octobre 2023	2 027	1 955	0,56 %
2 000 000	BMW Canada Inc., série V, 2,410 %, 27 novembre 2023	2 034	1 954	0,56 %
2 000 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique limitée, 1,589 %, 24 novembre 2023	2 000	1 935	0,56 %
2 000 000	Sienna Senior Living Inc., série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	2 048	1 892	0,54 %
2 000 000	Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série I, remboursable, 2,168 %, 23 juin 2025	1 953	1 867	0,54 %
1 760 000	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	2 175	1 824	0,53 %
2 000 000	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	2 000	1 772	0,51 %
2 000 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	1 890	1 709	0,49 %
1 695 000	Fairfax Financial Holdings Limited, 4,950 %, 3 mars 2025	1 827	1 697	0,49 %
1 675 000	Realogy Group LLC/Co-issuer Corporation, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	1 837	1 639	0,47 %
1 700 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,200 %, 8 juin 2027	1 743	1 580	0,45 %
1 500 000	Banque Royale du Canada, 4,930 %, 16 juillet 2025	1 667	1 538	0,44 %
1 500 000	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	1 622	1 472	0,42 %
1 500 000	Banque Royale du Canada, 2,333 %, 5 décembre 2023	1 530	1 469	0,42 %
1 455 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, remboursable, 4,860 %, 12 septembre 2023	1 533	1 466	0,42 %
1 500 000	Bell Canada Inc., remboursable, 2,700 %, 27 février 2024	1 524	1 463	0,42 %
1 500 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,759 %, 26 mai 2025	1 571	1 459	0,42 %
1 500 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 2,997 %, 11 décembre 2024	1 546	1 456	0,42 %
1 270 000	CEC Entertainment LLC, remboursable, 6,750 %, 1 ^{er} mai 2026	1 513	1 435	0,41 %
1 072 000	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	1 365	1 269	0,37 %
1 261 000	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 6, remboursable, 3,800 %, 19 août 2024	1 298	1 239	0,36 %
1 300 000	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 292	1 150	0,33 %
1 180 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 1,450 %, 16 novembre 2023	1 178	1 142	0,33 %
1 195 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,904 %, 27 septembre 2027	1 263	1 129	0,33 %
1 000 000	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	1 107	1 106	0,32 %
1 000 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,650 %, 8 novembre 2027	1 175	1 078	0,31 %
1 100 000	Secure Energy Services Inc., remboursable, 7,250 %, 30 décembre 2026	1 122	1 074	0,31 %
1 160 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 151	1 047	0,30 %
1 000 000	Ventas Canada Finance Limited, série D, remboursable, 2,550 %, 15 mars 2023	1 013	991	0,29 %
1 000 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,500 %, 30 novembre 2023	972	972	0,28 %
1 000 000	Groupe TMX Limitée, série E, remboursable, 3,779 %, 5 juin 2028	1 076	957	0,28 %
1 020 000	Summit Industrial Income REIT, série A, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025	1 021	939	0,27 %
940 000	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	1 007	869	0,25 %
920 000	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	930	862	0,25 %
900 000	Rogers Communication Inc., variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	900	819	0,24 %
630 000	Enbridge Inc., 1,600 %, 4 octobre 2026	783	724	0,21 %
800 000	Ventas Canada Finance Limited, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	798	721	0,21 %
700 000	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	709	613	0,18 %
610 000	Banque Manuvie du Canada, 2,844 %, 12 janvier 2023	623	609	0,17 %
610 000	Suncor Énergie Inc., remboursable, 3,000 %, 14 septembre 2026	632	578	0,16 %
500 000	Ventas Canada Finance Limited, série B, remboursable, 4,125 %, 30 septembre 2024	526	495	0,14 %
Total des titres à revenu fixe		354 301 \$	333 188 \$	95,93 %
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		—		
Total des placements		354 301 \$	333 188 \$	95,93 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Contrats de change à terme (note 8)		(388)	(0,11) %
	Autres actifs moins les passifs		14 526 \$	4,18 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			347 326 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 26 octobre 2022 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 novembre 2022 en lançant cinq séries de parts, soit les séries A, A(N), F, F(N) et I.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir une combinaison de génération de revenus et d'appréciation du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens de grande qualité. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des titres à revenu fixe canadien de grande qualité qui, selon elle, procureront un rendement par le biais de paiements d'intérêts nominaux, d'intérêts et d'une appréciation du capital, tout en se concentrant sur la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations en matière de dette par le biais du paiement d'intérêts nominaux périodiques et du remboursement du principal à l'échéance.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. La série I est réservée aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 août 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 6 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

3. Principales méthodes comptables (suite)**b) Instruments financiers**

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des

3. Principales méthodes comptables (suite)

montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements sont présentés comme « Profit net réalisé sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements » dans les états du résultat global.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le

Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2022, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2022 s'est élevé à 302 000 \$. Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Les frais de gestion pour les parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Les frais de gestion sont progressifs et sont déterminés en fonction du rendement quotidien moyen jusqu'à l'échéance de l'indice obligataire universel FTSE Canada (le « taux de référence »). Les frais représentent un pourcentage de la valeur de la série et sont calculés au début de chaque trimestre de l'année civile en fonction du taux de référence du trimestre précédent. Le barème des frais de gestion est le suivant :

Niveau de frais	Taux de référence (en %)	Frais de gestion – parts des séries A/A(N) (en %)	Frais de gestion – parts des séries F/F(N) (en %)
1	<0,76	0,67	0,07
2	0,76-1,75	0,70	0,10
3	1,76-2,50	0,80	0,20
4	2,51-3,00	0,90	0,30
5	3,01-3,50	1,00	0,40
6	3,51-4,00	1,10	0,50
7	>4,00	1,20	0,60

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2022, les coûts répartis ont totalisé 29 000 \$. Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

4. Opérations entre parties liées (suite)

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes suspendues de néant.

6. Évaluation de la juste valeur

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

6. Évaluation de la juste valeur (suite)**b) Actifs et passifs dérivés**

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2022 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	333 188 \$	– \$	333 188 \$
Contrats de change à terme	–	(388)	–	(388)
Total	– \$	332 800 \$	– \$	332 800 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2021 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	154 424 \$	– \$	154 424 \$
Total	– \$	154 424 \$	– \$	154 424 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2022, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 22,4 millions de dollars.

Au cours de la période close le 30 juin 2022, aucun titre n'a été transféré entre les niveaux.

7. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2022					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	23 668	122	(23 167)	623	0,18 %
	23 668	122	(23 167)	623	0,18 %
31 décembre 2021					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	4 925	—	—	4 925	3,11 %
	4 925	—	—	4 925	3,11 %

Au 30 juin 2022, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 31 000 \$ ou 0,0 % du total de l'actif net (246 000 \$ ou, 0,2 % du total de l'actif net au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

30 juin 2022		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		16 239 \$
De 1 à 3 ans		127 650
De 3 à 5 ans		81 079
Plus de 5 ans		108 219
		333 188 \$
31 décembre 2021		Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an		3 547 \$
De 1 à 3 ans		57 333
De 3 à 5 ans		56 525
Plus de 5 ans		37 019
		154 424 \$

Au 30 juin 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 6 947 000 \$, soit 2,0 % du total de l'actif net (2 973 000 \$ ou 1,9 % du total de l'actif net au 31 décembre 2021). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 4,17 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (3,85 ans au 31 décembre 2021). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)**b) Risque de crédit de la contrepartie**

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	% de l'actif net	% des titres de créance
30 juin 2022		
AA	20,58	21,46
A	5,05	5,27
BBB	12,66	13,20
BB	48,19	50,22
B	5,52	5,76
CCC	3,92	4,09
	95,92	100,00
31 décembre 2021		
AA	12,99	13,32
A	6,88	7,06
BBB	14,49	14,90
BB	56,86	58,32
B	3,08	3,16
CCC	2,49	2,55
Non évalués	0,68	0,69
	97,47	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Le tableau qui suit présente les passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
30 juin 2022			
À payer pour les parts rachetées	484	–	484
Charges à payer et autres créditeurs	1 250	–	1 250
Contrats de change à terme	–	388	388
31 décembre 2021			
À payer pour les parts rachetées	343	–	343
À payer pour les titres achetés	3 525	–	3 525

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

8. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2022					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
18 juillet 2022	4 000 \$ US	5 046 \$ CA	1,2615	(103) \$	
15 août 2022	2 000 \$ US	2 565 \$ CA	1,2827	(9)	
31 août 2022	12 000 \$ US	15 167 \$ CA	1,2640	(276)	
				(388)	
Nombre total de contrats	3		Juste valeur nette	(388) \$	

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
